

La proposition du groupe PS d'autoriser le recours au dépistage décentralisé et démedicalisé pour des personnes particulièrement vulnérables face au VIH a été votée à l'unanimité en séance plénière ce jeudi.

La proposition du groupe PS d'autoriser le recours au dépistage décentralisé et démedicalisé pour des personnes particulièrement vulnérables face au VIH a été votée à l'unanimité en séance plénière ce jeudi.

La cheffe de groupe PS, Laurette Onkelinx, se réjouit de ce soutien unanime : « le dépistage du VIH est fondamental pour améliorer la prise en charge et le traitement des personnes infectées. Mais il reste, aujourd'hui encore, insuffisant ou trop tardif. Les raisons de ce constat sont multiples : non-fréquentation des structures classiques de dépistage, crainte de la stigmatisation ou encore difficulté de dialoguer avec les professionnels de soins au sujet de l'orientation sexuelle et des pratiques sexuelles. Sortir le test de dépistage du cadre purement médical ou hospitalier est donc indispensable pour augmenter le nombre de diagnostics précoces et donc une meilleure prise en charge des patients atteints du VIH. »

Ce type de dépistage, réalisé de manière anonyme et encadrée, a déjà fait ses preuves dans le cadre d'un projet-pilote lancé par Laurette Onkelinx en 2013 : « ce projet-pilote a démontré que le dépistage décentralisé et démedicalisé permettait clairement de toucher certains groupes de personnes qui n'avaient jamais ou peu eu recours au dépistage classique. Une généralisation de ce type de dépistage pourrait donc clairement faciliter la décision de ces personnes qui ne franchiraient pas la porte d'un hôpital ou d'un médecin généraliste. »

La Ministre de la Santé publique, Maggie De Block, s'est également engagée à prendre les dispositions nécessaires pour que ce type de dépistage puisse être généralisé sur le terrain dans les plus brefs délais.

Le groupe PS se réjouit de cette volonté unanime qui permettra de mettre en œuvre une priorité essentielle du Plan national VIH.